

## DÉPÔT DU BUDGET D'OPÉRATIONS 2008

*Chers citoyens, chères citoyennes,  
Il me fait plaisir de vous présenter le budget d'opérations 2008 de la municipalité de Saint-Urbain. Ce budget se caractérise par le souci d'administrer les ressources de la municipalité d'une façon responsable, de dispenser aux citoyens des services municipaux de qualité aux meilleurs coûts possibles, d'offrir un milieu de vie agréable et sécuritaire, d'assurer un développement harmonieux de la ville à court, moyen et long terme, tout en tenant compte de la capacité de payer de nos contribuables.*

### Prévisions budgétaires 2008

C'est donc dans le respect de ces principes que je vous présente un budget équilibré prévoyant des revenus et des dépenses de 1 073 255 \$. Une augmentation de 3,8 % par rapport au budget 2007, ce qui se traduit par un montant de 39 000 \$. Cette hausse s'explique principalement par des dépenses supplémentaires pour l'application du schéma de couverture de risque incendie, l'adhésion à un fonds de pension pour les employés municipaux permanents, augmentation des coûts pour le contrat d'enlèvement de la neige, frais de formation du nouvel employé pour l'assainissement des eaux usées, augmentation du temps disponible en inspection de bâtiment avec la MRC, des frais de financement pour la réalisation du tunnel cyclable, de la phase II du parc industriel ainsi que le financement pour effectuer les travaux de réfection de pavage et de trottoirs sur plusieurs tronçons dans la municipalité avec les sommes des taxes d'accises.

De plus, un montant de 5 000 \$ a été prévu pour l'achat de modules de jeux pour les 3-5 ans en collaboration avec la Commission Scolaire de Charlevoix. Le pavage de l'entrée du parc industriel est aussi prévu pour 2008.

### Taxation

Pour l'année 2008, le taux de la taxe foncière générale sur les immeubles de la Municipalité de Saint-Urbain passe de 1,03 \$ à 1,06 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. La taxe spéciale pour l'éclairage de rue demeure à 0,05 \$ par tranche de 100 \$ d'évaluation. Cette augmentation est minime par rapport à l'augmentation des dépenses et soyez assurés que tous les efforts

nécessaires ont été déployés pour limiter l'augmentation du fardeau fiscal de nos citoyens. Nous désirons offrir des services de qualité à nos citoyens tout en limitant l'augmentation des taxes. Cette année, le conseil municipal est très fier de réaliser des travaux de réfection de pavage et de trottoirs dans la municipalité, travaux qui ont trop longtemps été négligés par manque de budget.

Pour ce qui est de la tarification pour l'aqueduc et l'égout, la tarification demeure la même que l'année dernière soit 280 \$ par unité pour une résidence. La tarification pour la collecte des matières résiduelles demeure aussi au même taux soit 84 \$ pour les ordures et 33 \$ pour la collecte sélective.

Le propriétaire d'une résidence desservie d'une valeur moyenne de 60 000 \$ verra donc son compte de taxe passer de 1 045 \$ à 1 063 \$ pour une augmentation de 18 \$.

### Conclusion

Au cours de la dernière année, nous avons investi dans le développement d'un parc industriel régional dans notre municipalité afin de promouvoir et de stimuler le développement industriel. Ce projet nous tient à coeur comme beaucoup d'autres projets tels la maison des jeunes, le Festival du Coureur des Bois, la réfection de nos infrastructures, le prolongement de la piste cyclable, etc. Tous ces projets améliorent la qualité de vie de nos citoyens et c'est aussi ce qui contribue, selon moi, à raviver la fierté des citoyens, citoyennes de Saint-Urbain, et j'ai l'intention de continuer à cultiver cette fierté. Bien sûr, ces efforts ont un prix, mais je crois que le bénéfice que la population en retire justifie les coûts.

En terminant, je profite de l'occasion pour remercier chacun des membres du conseil de la municipalité, les employés ainsi que tous les bénévoles dans les différents organismes pour leurs efforts au cours de la dernière année.

### Prochaine assemblée municipale

**Lundi 4 février 2008 à 19h.**  
**au sous-sol de la Municipalité de**  
**Saint-Urbain 917, rue Saint-Édouard**

### Responsabilités de chacun des conseillers

*Claudette Simard*

- .Pro-maire
- .Le CLD de la MRC de Charlevoix
- .Le gymnase l'hiver
- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le parc industriel
- .Comité de travail avec le CLD et la MRC pour le Festival du Coureur des bois

*Donald Lavoie*

- .Le Colporteur
- .Les groupes communautaires
- .Le parc industriel
- .La politique familiale auprès de la MRC de Charlevoix

*Léonard Bouchard*

- .Les pompiers
- .Le terrain de jeux l'hiver
- .La fête de la Saint-Jean
- .Le parc industriel

*Normand Fortin*

- .La Maison des jeunes
- .Le terrain de jeux l'été
- .Le parc industriel

*Marc-André Larochelle*

- .La table d'harmonisation des parcs
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .L'achat des équipements
- .Le parc industriel

*Urbain Fortin*

- .La table du plan de gestion des matières résiduelles
- .Le suivi de la rencontre du 7 mai 2005
- .Le Festival du Coureur des bois
- .Le parc industriel



Municipalité de Saint-Urbain

# Le Colporteur

Janvier 2008

Pour nous joindre

917, rue Saint-Édouard, C.P. 100  
Saint-Urbain, Québec, G0A 4K0  
Tél.: (418) 639-2467  
Fax : (418) 639-1063

Courriel: [munsturb@charlevoix.net](mailto:munsturb@charlevoix.net)

site web

<http://sainturbain.qc.ca>



Festival du Coureur des bois

## **BiNGO**

Le bingo est une activité de financement très importante pour le Festival du Coureur des bois de Saint-Urbain.

Donc, venez en grand nombre avec vos amis et faites-en la promotion.

Dates des prochains bingos:

07 février 2008

21 février 2008

06 mars 2008

20 mars 2008

à 19h00 au Centre communautaire de Saint-Urbain.

Nous distribuons un montant de **1400.00 \$** à chacun des bingos.

Bienvenue à tous!

## **Club de l'Âge d'Or**

Le Club de l'Âge d'Or La Joie de vivre de Saint-Urbain vous invite à un souper (repas chaud) qui aura lieu le jeudi 14 février 2008 à 17h au

Centre communautaire de Saint-Urbain.

Prix du billet: 15 \$

Pour information et réservation, vous

pouvez communiquer

avec Françoise Gilbert 639-2503

Irenée Bouchard 639-2791

Cécile Lajoie 639-2360

Claudette Vaillancourt 639-2163

Merci de votre participation !

## **Les résolutions du Conseil municipal**

### **RÉSOLUTION 2008-01-05**

#### **Approbation des comptes pour le mois de décembre 2007**

QUE le conseil approuve les comptes payés et les comptes à payer de la Municipalité de Saint-Urbain pour le mois de décembre 2007, totalisant 52 709,66 \$

### **RÉSOLUTION 2008-01-06**

#### **Éco-centre- Acceptation de la proposition de localisation des points de service et demande d'aide financière à la MRC pour l'aménagement du site.**

QUE la municipalité de Saint-Urbain confirme à la MRC l'acceptation de la proposition de localisation du point de service à Saint-Urbain situé dans le rang Saint-François sur le terrain appartenant à la municipalité où était situé l'ancien dépot municipal; QU'un coût d'utilisation du site par la ville de Baie-Saint-Paul soit négocié avec cette dernière dans le cas où elle accepte d'utiliser le site proposé.

### **RÉSOLUTION 2008-01-08**

#### **Remerciement**

#### **à monsieur Jocelyn Bilodeau**

QU' une lettre de remerciement soit transmise à monsieur Jocelyn Bilodeau, employé de la municipalité depuis près de 15 ans, pour ses loyaux services à la municipalité pendant toutes ces années.

### **RÉSOLUTION 2008-01-09**

#### **Contribution financière pour l'organisation du Gala de la sixième édition du Prix Hommage Laure-Gaudreault**

QUE le conseil municipal autorise le versement d'une somme de 25 \$ à l'organisation du Prix Hommage Laure-Gaudreault pour la tenue de la sixième édition du Gala.

### **RÉSOLUTION 2008-01-10**

#### **Autorisation pour l'utilisation de la dernière borne-fontaine située sur la route 381**

QUE la municipalité de Saint-Urbain donne l'autorisation à la Ville de Baie-Saint-Paul d'utiliser la dernière borne-fontaine située sur la route 381, en cas de besoin pour les services incendie.

## **Remerciements**

### **Maison des jeunes**

Monsieur Normand Fortin, conseiller municipal, remercie l'ensemble de la population pour leur participation à l'activité de collecte de bouteilles tenue par les jeunes de la maison des jeunes. Cette activité a permis de récolter près de 700 \$. Merci à tous

### **Comité d'aide de Saint-Urbain**

Monsieur Normand Bolduc, président, remercie les gens de la communauté pour avoir aidé les personnes démunies de notre communauté.

Si vous avez des dons (argent, matériel, nourriture non périssable, etc) à offrir aux personnes dans le besoin, vous pouvez communiquer au 639-2693 (Yolande)

## **Prévention incendie**

Il est très important de ne pas oublier de faire ramoner vos cheminées. En cas de feu, signalez le 911.

## **Activités sportives**

Madame Claudette Simard, conseillère municipale, informe la population que les cours de work-out ainsi que le badminton reprendront dans la semaine du 21 janvier et que les inscriptions se feront sur place. Le work-out aura lieu les lundi et mercredi de 19h00 à 20h00. Le badminton aura lieu du lundi au mercredi. Veuillez contacter madame Claudette Simard pour de plus amples informations ainsi que pour réserver vos places pour le badminton au 639-2293.

## **Patinoire extérieure**

La patinoire extérieure est ouverte les:

Mercredi 18h00 à 21h00

Jeudi 18h00 à 21h00

Vendredi 18h00 à 21h00

Samedi 09h00 à 16h00

Dimanche 13h00 à 16h00

## **ENTRAÎNEMENT de hockey pour les jeunes**

Le jeudi 31 janvier 2008, les jeudis 7, 14, 21 et 28 février 2008 de 17h30 à 18h30

Gaétan Sirois